

20260527 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/71583/la-cour-supreme-espagnole-refuse-de-suspendre-le-decret-royal-sur-la-regularisation-dun-demi-million-detrangers>

Actualités



Depuis l'ouverture des guichets le 16 avril, près de 550 000 demandes de régularisation exceptionnelle ont été déposées par des étrangers en Espagne. Crédit : Picture alliance

La Cour suprême espagnole refuse de suspendre le décret royal sur la régularisation d'un demi-million d'étrangers

Par [La rédaction](#)

Saisie par le parti d'extrême droite Vox, trois associations ultra conservatrices et la Communauté de Madrid, la Cour suprême espagnole a refusé de suspendre le décret royal permettant de régulariser un demi-million d'étrangers en situation irrégulière dans le pays.

La Cour suprême espagnole a décidé, vendredi 22 mai, de ne pas suspendre [le décret royal permettant de régulariser un demi-million d'étrangers dans le pays](#). La haute juridiction avait été saisie par le gouvernement régional de Madrid, dirigé par le Parti populaire (PP, droite), le parti d'extrême droite Vox et trois associations ultra conservatrices (Hazte Oír, Liberté et Justice, et l'Association pour la réconciliation et la vérité historique).

La Cour ne s'est pas prononcée sur la mesure en elle-même mais sur ses effets potentiels, agités par les opposants pour justifier leur demande de suspension.

Un risque "d'effondrement" des services publics, selon les opposants

Au cours des cinq audiences tenues par la Cour suprême, les requérants ont fait valoir que cette régularisation exceptionnelle va "affecter gravement" l'accès aux services publics (santé, éducation...) jusqu'à provoquer son "effondrement". "Ce sont des gens qui vont exiger des avantages, donc ces services doivent être redimensionnés ou un conflit social va éclater", a déclaré l'avocat de la Communauté de Madrid lors de l'audience.

"Ces personnes résidant en Espagne accédaient déjà à ces droits. Le sujet est de savoir si nous tolérons ou non leur situation de vulnérabilité", a rétorqué l'avocat représentant l'État.



Des personnes font la queue pour recevoir des documents dans le cadre de leur régularisation à Hospitalet de Llobregat, près de Barcelone, en Espagne, le 20 avril 2026. Crédit : Reuters

Selon l'exécutif espagnol, cette régularisation permettra aux bénéficiaires d'accéder au "plein exercice des droits reconnus par le système juridique", y compris le travail, qui favorisera non seulement leur intégration, mais augmentera également les cotisations sociales grâce à leur incorporation sur le marché du travail.

Les effets du dernier plan de régularisation en Espagne, en 2005, donnent raison au gouvernement de Pedro Sanchez. D'après une étude menée par Joan Monras, professeur à l'université Pompeu Fabra à Barcelone, les dépenses publiques consacrées à la santé et à l'éducation n'ont pas augmenté de manière significative après le plan de régularisation de cette même année.

A lire aussi

[Espagne : baisse de 82 % des arrivées de migrants aux Canaries au premier trimestre 2026](#)

Et un rapport de 2023 indique que, jusqu'à cette date, la régularisation de 600 000 immigrants, encouragée en 2005 par le gouvernement de José Luis Rodríguez Zapatero, a généré 2,3 milliards d'euros supplémentaires par an, grâce aux cotisations sociales, rapporte le site El Periodico.

Près de 550 000 demandes déposées

Par ailleurs, les requérants, et en première ligne Vox, estiment que cette mesure va provoquer la ruée d'étrangers sur le sol espagnol. "Ici, nous ne parlons pas d'entrée, mais de personnes qui, le 1er janvier 2026, étaient en Espagne et peuvent prouver au moins cinq mois de résidence", a rappelé l'avocat de l'État.

A lire aussi

[En Espagne, le vaste plan de régularisation des étrangers entraîne un flot de fausses informations](#)

Et sur ce sujet aussi, les précédents plans de régularisation menés en Espagne (entre 1986 et 2005) démontent les arguments des opposants. Ces mesures n'ont en effet pas entraîné d'augmentation significative des arrivées les années suivantes.

Après la décision de la Cour suprême de ne pas suspendre ce décret royal, la ministre des Migrations, Elma Saiz, s'est félicitée de cette "bonne nouvelle pour la société, pour les personnes, pour les entreprises". "C'est la justice face à l'irresponsabilité de certains", a-t-elle insisté.

Depuis le 16 avril - et jusqu'au 30 juin -, [les guichets sont ouverts en Espagne pour les immigrés souhaitant déposer une demande de régularisation](#). Ce vaste plan, présenté comme "une nécessité" face au vieillissement de la population et comme un levier pour soutenir l'économie espagnole, attire nombre de candidats. Le gouvernement a déjà reçu près de 550 000 demandes de régularisation. Parmi elles, plus de 91 000 ont été admises au traitement.